

# NOTE DE RENTRÉE 2025

## LES NUMEROS UTILES

**École élémentaire :** **04 50 03 29 14**

ou 06 30 05 21 49

courriel : ce.0740666x@ac-grenoble.fr

**Mairie :** **04 50 03 03 13**

**garderie périscolaire :** <http://www.amancy.fr/garde-periscolaire/>

**Restaurant scolaire :** <http://www.amancy.fr/cantine-de-lecole-primaire/>

## LES ENSEIGNANTS

M. TARTARIAN	GS
Mme MOUTHON	CP
Mme JUTEAUX	CP/CE1
Mme VESIN	CE1
Mme TERRIER	CE2/CM1
M. CHARLETTY	CE2/CM1
Mme HAMEL/M.BOUVET	CM1/CM2
Mme EUVRARD	CM2

M. BOUVET directeur **déchargé de classe les Jeudis**

## QUELQUES INFOS À RETENIR

Merci de retourner assez vite les fiches de renseignements avec vos coordonnées précises et lisibles (à remettre à jour en cas de changement dans l'année), **les attestations d'assurance (vos enfants doivent être assurés pour toutes les activités n'entrant pas dans le cadre scolaire strict (sorties scolaires par exemple)).** Vous devez vérifier que votre assurance personnelle garantit ces risques et couvre, en particulier, les dommages subis **par lui et de son propre fait.** Vous pouvez, le cas échéant, souscrire à une assurance scolaire.



## LES HORAIRES SCOLAIRES

**Entrées** à partir de

8 h20 et 13h20... Classe 10' plus tard

**Sorties** à 11h30 et 16h30 ...

Les élèves de GS utilisent entrée et sortie, côté garderie, aux mêmes horaires que toutes les classes. Nous vous rappelons qu'il est impératif de respecter ces horaires. En cas de retard, merci d'en informer l'école le plus rapidement possible.

## SORTIES – SÉCURITÉ - ABSENCES

Les responsables de l'enfant ne peuvent venir chercher celui-ci à l'école pendant les heures scolaires que pour une raison médicale et après en avoir averti l'enseignant concerné.

En aucun cas, l'enfant ne sortira seul pendant les heures scolaires. La scolarité étant obligatoire, toute absence doit être signalée **immédiatement**. Toute absence non justifiée sera signalée à l'Inspection Académique. Les autorisations d'absence peuvent être accordées par le directeur, à la demande écrite des parents, pour répondre à **des obligations de caractère exceptionnel**.

## DATES DES VACANCES

Rentrée des enseignants : vendredi 29 août 2025

Rentrée des élèves : lundi 1 septembre 2025

Toussaint : samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025

Noël : samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Vacances d'hiver : samedi 7 février au lundi 23 février 2026

Vacances de printemps : samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026

Pont de l'ascension : mercredi 13 mai au lundi 18 mai 2026

Vacances d'été : samedi 4 juillet 2026

## ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole auront lieu le **vendredi 10 octobre 2025**.

Afin d'établir les listes de candidatures, nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre intention d'être ou non candidat à ces élections en complétant le bulletin ci-dessous et **en le glissant dans la boîte aux lettres de l'école**, à l'arrière de la mairie. Vous pouvez également le donner en mains propres à l'enseignant présent à l'accueil.

Je soussigné(e) M. / Mme

souhaite / ne souhaite pas (1) être candidat aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole pour l'année scolaire 2025/2026

(1) Rayer la mention inutile.

**RAPPEL :** Les déclarations de candidatures doivent parvenir au plus tard le **mardi 16 septembre 2025**.



Plus d'infos



**SIGNATURE** *J'ai pris connaissance des informations*



